

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 juin 2012
(convocation du 11 juin 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. BRON Jean-Claude à M. CAZENAVE Charles à partir de 10h50
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
Mme de FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte à compter de 11h20
Mme. LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. BOUSQUET Ludovic à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h30
Mme BREZILLON Anne à M. SOLARI Joël à compter de 10h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLÉ Thierry jusqu'à 10h50
M. DAVID Yohan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mme DELATTRE Nathalie à M. BOUSQUET Ludovic à compter de 11h30
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime

Mme. DESSERTINE Laurence à M. DAVID Jean-Louis
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à M. GAUTE Jean-Michel
M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle
Mlle. EL KHADIR Samira à Mme. EWANS Marie-Christine
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10h30
M. LOTHAIRE Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme. PIAZZA Arielle à M. BRUGERE Nicolas
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte
M. SIBE Maxime à Mme. LAURENT Wanda
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10h30

LA SEANCE EST OUVERTE

Régie de l'abattoir - Rapport d'activité et compte financier 2011 - Adoption

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Conformément à la réglementation en vigueur, il vous est demandé, si tel est votre avis, de bien vouloir arrêter le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir, pour l'exercice 2011, qui était la dernière année de fonctionnement du Complexe de la viande.

L'exercice s'est achevé sur une activité de 2 001,70 tonnes (poids chaud) en recul de 12,69 % par rapport à celle de l'exercice précédent (2 292 tonnes).

Les comparaisons chiffrées entre 2010 et 2011 concernant l'activité apparaissent sur le tableau ci-dessous :

ESPECES	2010		2011		Variation 2011/2010 s/le tonnage
GROS BOVINS	3 450	1 571 013	3 054	1 397 600	- 11,03 %
CHEVREAUX	311	3 060	331	3 200	+ 4,57 %
CHEVAUX	559	183 046	249	82 320	- 55,02 %
MOUTONS	6 124	204 255	5 559	189 770	- 7,09 %
AGNEAUX	18 223	257 162	18 137	262 120	+ 1,92 %
VEAUX	532	74 285	452	66 760	- 10,12 %
PORCS	0	0	0	0	
PORCELETS	0	0	0	0	
TOTAUX	29 199	2 292 821	27 782	2 001 770	- 12,69 %

Cette baisse d'activité est due principalement à l'arrêt de l'abattage des chevaux en cours d'année et au départ d'un abatteur de gros bovins dans le dernier trimestre, en prévision de la fermeture de l'établissement en fin d'année.

Sans compter, plus généralement sur une baisse de la consommation des produits carnés, liée à la conjoncture économique, à une évolution des comportements alimentaires, à la concurrence des grandes surfaces, à la diminution du pouvoir d'achat, etc...

Le budget primitif d'exploitation de la Régie de l'abattoir pour l'exercice 2011, établi sur une prévision d'abattage de 2 250 tonnes, s'équilibrait en dépenses et en recettes à 1 787 967 € avec une subvention du budget principal de 793 817 €.

LES CHARGES D'EXPLOITATION :

Les principales dépenses sont, comme l'an passé, les charges de personnel qui ont représenté un poste très important du budget (plus de 50 %), et notamment le poste « congés payés » en raison du paiement en fin d'exercice 2011 du paiement des congés non pris, dus aux salariés de la régie pour les années 2010 et 2011, la consommation des fluides (eau, gaz, électricité) et l'enlèvement des déchets (plus de 1 000 tonnes).

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'en vertu de l'article 113 de la loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, la taxe d'usage a été remplacée à compter du 1^{er} janvier 2010, par une redevance unique d'usage compatible avec tous les modes d'exploitation possibles des abattoirs publics, régie directe, affermage ou concession.

Cette redevance unique d'usage est composée d'un montant réservé au fonctionnement de l'établissement et d'un autre montant fixé librement, dédié aux investissements et reversé à la collectivité propriétaire. Cette part a été maintenue au tarif de la taxe d'usage qui est restée inchangée pendant des années, soit 23,63 € la tonne.

A ce titre, la régie de l'abattoir a reversé à la collectivité propriétaire, le produit de cette partie investissement, soit 46 354,20 €.

LES RECETTES D'EXPLOITATION :

Les recettes d'exploitation issues de la seule activité d'abattage (546 734,51 €) compte tenu de la baisse du tonnage ont été loin de couvrir les charges d'exploitation, ne serait-ce que les charges de personnel (1 021 472,31 €)

Il ressort que, même en appelant la totalité de la subvention d'exploitation prévue au budget prévisionnel 2011 (793 817 €), l'équilibre du budget de la régie de l'abattoir n'a pu être atteint. Il en ressort un solde résiduel de déficit de l'ordre de 42 451,14 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU les dispositions du Code Général des collectivités territoriales, notamment les articles R 2221-85 et suivants,

VU les décrets et les instructions ministérielles sur la comptabilité publique et notamment l'instruction M 42 régissant la comptabilité des services publics locaux de gestion des abattoirs,

VU le budget d'exploitation 2011 et les décisions modificatives qui s'y attachent,

VU la délibération du Conseil de Communauté 2011/0680 relative à la cessation des activités poursuivies au sein du Complexe de la viande, à compter du 31 décembre 2011,

VU l'avis favorable émis par le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Abattoir, lors de sa réunion du 23 mai 2012,

VU le compte financier préparé par l'agent comptable, sur présentation de son Président,

Le Conseil de Communauté arrête le compte financier de l'exercice 2011 comme suit :

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE :

Il y a lieu d'arrêter le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir, pour l'exercice 2011.

DECIDE

Article 1 :

Le Conseil de Communauté arrête le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir, pour l'exercice 2011 comme suit :

Dépenses d'exploitation : 1 874 266,01 €

Recettes d'exploitation : 1 831 814,87 €

Déficit : 42 451,14 €

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. CLAUDE SOUBIRAN

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUILLET 2012**

PUBLIÉ LE : 5 JUILLET 2012